



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
UCKANGE EVOLUTION PALMES
13/10/2018 à Uckange**

Le Président ouvre la séance à 17h, salue et remercie les personnes présentes dont Monsieur HOLSENBURGER vice-président aux affaires sportives du Val de Fensch, Monsieur ANDREANSKY responsable des affaires sportives du Val de Fensch et Monsieur MAURY président du Comité départemental 57 de la FFESSM et président adjoint du comité régional Grand Est de la FFESSM.

I. Vote PV de l'AG 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

II. Rapport moral

Le bilan de la saison est très satisfaisant. Les objectifs fixés ont été atteints que ce soit sur le nombre de licenciés, les résultats sportifs, la promotion du sport et la formation.

Le nombre de licenciés a augmenté de 7,5 % par rapport à la saison 2016-2017 pour arriver à 100. Le club compte 57 % de femmes, 49 % de mineurs de 18 ans dont 35 licenciés de moins de 12 ans. C'est un chiffre qui illustre la politique du club de féminiser le sport et de le rendre accessible au plus jeune. L'école de nage avec palmes, réorganisée il y a 4 ans, reste un des points forts de l'association.

Nous soulignons la participation du club à toutes les compétitions régionales, nationales et une grande partie des événements internationaux. Six de nos nageurs ont été sélectionnés en équipe de France, et une médaille de bronze aux championnats du monde a été décrochée par un nageur uckangeois.

L'objectif de formation de cadres a également été réalisé avec la certification de 3 nouveaux entraîneurs, de 3 juges régionaux et de 2 juges nationaux.

Comme chaque année, l'association a mis un point d'honneur à participer à la promotion de l'activité sportive en prenant part aux Ferialades à Hayange, à la fête du sport d'Uckange et à la Fêtes de la plongée organisée par le comité départemental de la FFESSM à Metz. Des initiations gratuites sont aussi régulièrement proposées.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

III. Rapport sportif

Les nageurs du club ont une nouvelle fois pu participer à toutes les compétitions de niveau régional et national.

Le club s'est classé 2^{ème} équipe masculine, 6^{ème} équipe féminine et 3^{ème} équipe mixte au championnat de France des clubs. Aussi, il a terminé 1^{er} club français au championnat de France Eau Libre avec, entre autres, un titre de champion de France par équipe toute catégorie au 4x2000m avec une moyenne d'âge de 15 ans. De nombreux titres ont aussi été remportés aux championnats de France N1 et N2. Enfin, 6 de nos nageurs ont pu se qualifier en équipe de France :



- Noémie DA SILVA, Victorine THIL et Alexandre THIL ont été sélectionnés en équipe de France junior et ont participé aux championnats d'Europe junior à Istanbul en Turquie
- Hugo SCHMIT a été sélectionné en équipe de France U23 et a participé au meeting international d'Eindhoven aux Pays-Bas
- Alexandre JAMET et Maxence PAZDUR ont été sélectionnés en équipe de France sénior et ont participé aux championnats du Monde senior à Belgrade en Serbie. Maxence PAZDUR a décroché une médaille de bronze sur le 400m bipalmes, la seule médaille française de ces championnats du Monde.

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

IV. Rapport financier 2017-2018

Le compte de résultat est déficitaire. Ce déficit a été permis grâce au bénéfice de l'exercice précédent. Il s'explique par la participation du club à une compétition nationale en Martinique, par le renouvellement d'une partie du matériel et par l'organisation et la prise en charge totale d'un stage d'entraînement pour l'équipe élite en Espagne.

Le compte de résultat, en pièce jointe, est approuvé à l'unanimité.
Le bilan financier, en pièce jointe, est approuvé à l'unanimité.

Le président souligne que les principales sources de produits sont les subventions des collectivités territoriales et les produits des lotos organisés par le club. Il tient à remercier la ville d'Uckange, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, le conseil départemental de Moselle, le conseil régional du Grand Est et le CNDS pour leur soutien financier. Il remercie aussi tout particulièrement la communauté d'agglomération du Val de Fensch pour mettre à disposition gracieusement des créneaux d'entraînements dans les piscines de Serémange-Erzange, de Florange et de Hayange. De plus, il insiste sur l'aide de la ville d'Uckange qui met à disposition gratuitement le gymnase de la Petite-Fontaine pour l'organisation de lotos.

V. Quitus des réviseurs aux comptes

Aucune erreur n'a été relevée par les réviseurs aux comptes, Anca THIL et Véronique BASTIEN, qui donne quitus au rapport financier. Elles soulignent cependant que les frais bancaires actuels sont élevés par rapport aux offres disponibles sur le marché. Le président déclare que ce point sera prochainement étudié en réunion du bureau directeur.

L'assemblée adopte à l'unanimité le rapport financier.

VI. Désignation des réviseurs aux comptes pour la saison 2018-2019

Laetitia CHABOUREL et Eric DEJONGHE sont désignés comme réviseurs aux comptes pour l'exercice 2018-2019.

VII. Démission du bureau directeur 2016-2018

Comme précisé dans les statuts de l'association, le bureau directeur est élu pour une période de 2 ans. L'ensemble du bureau directeur démissionne donc. Le président sortant, Axel BASTIEN, annonce qu'il



sera sur la liste candidate pour intégrer le bureau directeur mais qu'il ne candidatera pas à la fonction de président.

VIII. Election du bureau directeur 2018-2019

La liste candidate suivante est élue à l'unanimité pour une période de 2 ans :

- Axel BASTIEN
- Corinne DA SILVA
- Abdelkhader DEKHAR
- Marie-Thérèse DEKHAR
- Slimann DEKHAR
- Corinne DA SILVA
- Johann GODDE
- Arnaud SEEMANN
- Florence SCHMIT
- Anca THIL

Après délibération du nouveau bureau directeur, les postes sont définis :

- Président : Arnaud SEEMANN
- Vice-Président : Slimann DEKHAR
- Trésorier : Marie-Thérèse DEKHAR
- Secrétaire : Johann GODDE
- Membres du bureau directeur :
 - o Axel BASTIEN
 - o Abdelkhader DEKHAR
 - o Corinne DA SILVA
 - o Florence SCHMIT
 - o Anca THIL

Une réunion de comité est prévu le 5 Novembre 2018 à Hayange afin de répartir les taches de l'ensemble du comité.

IX. Adoption du montant des cotisations 2019-2020

Le montant des cotisations proposé pour la saison 2019-2020 est :

- Adultes : 125€
- Jeune de moins de 16 ans : 110€

Le montant des cotisations est adopté à l'unanimité.

X. Préparation des prochaines activités sportives et associatives

Pour la saison sportive 2019, le club prévoit de participer :

- Aux compétitions régionales



- Aux compétitions nationales : le Trophée National des Clubs, les 3 meetings nationaux, les critères nationaux, le championnat de France N2, le championnat de France N1 et le championnat de France eau libre.
- A une Manche de coupe du Monde.

Le club organisera des stages d'entraînement durant les mois de novembre, de février et d'avril. Aussi, le club souhaite poursuivre son action de formation de cadres afin d'assurer un encadrement de qualité, notamment pour l'école de nage qui ne cesse de croître.

Axel BASTIEN
Président sortant

Arnaud SEEMANN
Président

Johann GODDE
Secrétaire